



FREDERIC M. BONTEMPS

CRITIQUE LITTERAIRE

13 rue Scheurer-Kestner, 86000 Poitiers
Tél. 0549-300-212 Fac-simile : 0549-300-213
courriel@bontempsavocats.com

Lecture du vendredi 30 novembre 2007

Le Petit économiste.com

BARNES & NOBLE.com
www.bn.com

alapage.com

amazon.fr

fnac.com

DROIT DES AFFAIRES

DIRIGEANTS DE SOCIETES

Juridique, fiscal, social

Jean-Pierre Casimir, Michel Germain

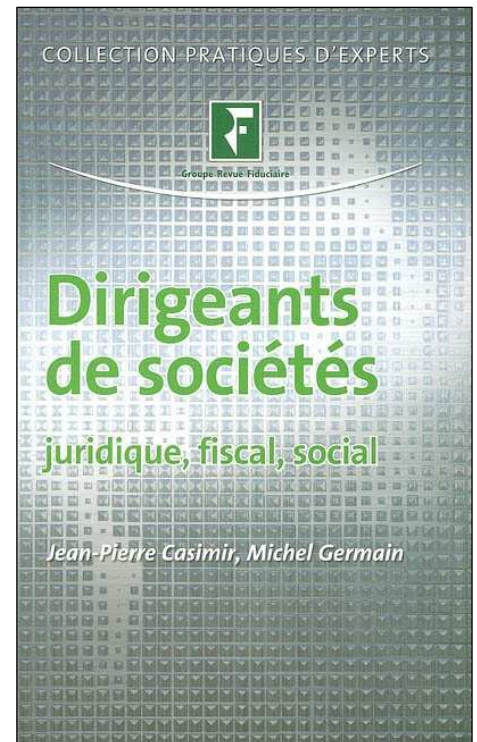
Coll. Pratiques d'Experts

Nouvelle Edition 2007

REVUE FIDUCIAIRE, 467 p. , 55 €

Ce nouvel opus, complètement refondu des récentes décisions juridiques mais surtout sociales et fiscales marque un tournant dans la manière d'examiner le droit des affaires. En effet, les ouvrages thématiques, préparés dans un esprit pédagogique classique, ne peuvent plus rendre compte fidèlement d'une situation interdépendante. Le droit est devenu comme la philosophie. De solides connaissances de fond par disciplines ne suffisent plus. Elles doivent être approchées dans le cadre plus général des conséquences que chaque arbitrage juridique sur les plans fiscaux et sociaux ; autant dire financiers (épargne pour l'entreprise et son dirigeant) qu'humains (retraite, maladie).

Voici toute la réussite de cet ouvrage, qui dans une présentation très claire, examine toutes les situations liées à l'activité des dirigeants des sociétés commerciales (SA, SAS, Sociétés en Commandite par Actions, SARL) : de leur nomination à la fixation de leur rémunération, l'obtention d'avantages particuliers (stocks options, dividendes prioritaires etc.) jusqu'à l'adossement d'un contrat de travail, mais aussi à la cession de leurs propres titres, comme les fautes civiles et pénales qui peuvent survenir de leur action (voire négligence) apprécient toutes les conséquences sociales et fiscales donc financières. La vertu cardinale de ce livre écrit par des professeurs reconnus est qu'il est fondé sur des textes qui assurent une sécurité de conseils pour les lecteurs qui trouvent enfin la référence idéale et complète du statut du chef d'entreprise. Vous n'aurez plus d'excuse pour ne pas être un dirigeant efficient et un conseiller avisé, expert ou non. Excellent.



F.B.

REFORME DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

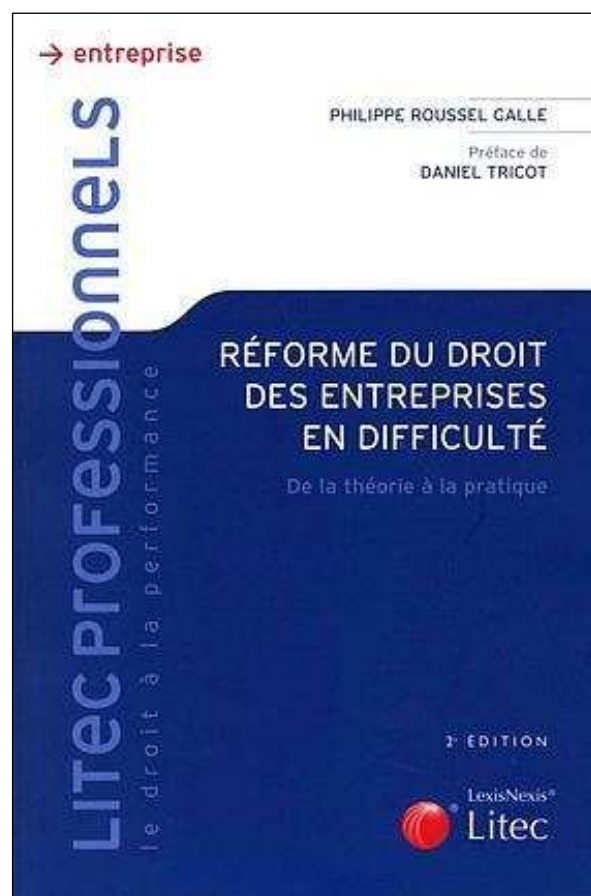
2nde Edition

Coll. Entreprise - Professionnel

Philippe Roussel Galle

LITEC, 514 p. , 40 €

Ce livre porte bien son sous-titre : « de la théorie à la pratique » ; et Philippe Roussel Galle le démontre avec une exceptionnelle agilité qui vient sensiblement enrichir la première édition de l'an passé. Cet ouvrage juste publié est unanimement salué par les professionnels pour rendre compte, au quotidien de la complexité d'une loi du 26 juillet 2005 qui, excusez du peu a déjà été amendé plusieurs fois (loi sur les sûretés), complétée en décembre 2005, puis fin 2006 pour se faire couronner d'un décret en février 2007. Aucun justiciable, peut-être même aussi les magistrats comme les mandataires ne peuvent maîtriser un tel dispositif. Une somme colossale de travail, contenant systématiquement le renvoi à des textes éparpillés ici et là (n'oublions pas que notre droit est fort de 61 codes différents !) donne au praticien et à l'étudiant le moyen d'enfin pouvoir trouver la réponse aux questions posées. Outre les règles de procédure fort bien expliquées, le chapitre sur la constitution, la composition et le fonctionnement des comités de créanciers est riche d'enseignement. Car s'il faut bien protéger le débiteur d'une situation dont il ne serait pas la cause, n'oublions pas le créancier chirographaire (autre que le Trésor et l'URSSAF et les banques) perd souvent toute sa créance. Ce livre d'exception qui fait de sa dernière partie la part belle aux innovations est une réussite. Gageons que le législateur se calmera pour que cette édition demeure le guide pratique de référence en la matière.



F.B.

INFORMATIQUE D'ENTREPRISE

CIEL SOLUTION 2008

Logiciels de Compta, Gestion Commerciale, Immobilisations, Paye, Guide Juridique

EDITIONS CIEL, de 268,89 € (Amazon.fr) à 357,60 €(chez Ciel)

Ce logiciel Ciel dans sa version solution 2008 permet à la moyenne et petite entreprise, comme au professionnel libéral d'établir seuls et en confiance toute leur comptabilité. De loin, il

s'agit du meilleur produit sur le marché. Vous pouvez ainsi gérer l'activité commerciale et établir les payes (avec un service de suivi) –sachant quand même que l'URSSAF vous rédige gracieusement tous les bulletins et charges sociales des entreprises comptant au plus cinq salariés... ce qui ne se dit pas trop dans les réunions professionnelles ! Ces deux logiciels sont directement liés à celui des immobilisations qui intègre la nouvelle norme d'une complexité inutile, et enfin à la comptabilité. Un simple clic et votre déclaration n°2035 pour les professions libérales est éditée (comme les déclarations de TVA, DADS, tableaux d'amortissements, plus values i tutti quanti) Même qualité pour les entreprises. Bien sûr Ciel vous livre un guide juridique avec d'annoncé plus de 600 modèles (lettres et contrats –de quoi écrire à vraiment tout le monde). Un petit hic quand même c'est l'intuitif, le prix et la démarche de l'éditeur. Voyez : alors que pour éditer le bilan définitif il convient de passer les «opérations diverses» (OD) de fin d'exercice (intégration des stocks, charges à payer, provisions, régularisation de TVA..) l'intuitif n'a vraiment pas envie de vous aider à être efficace, comme s'il ne fallait pas arriver au bilan fini que l'on remet à l'administration. Mieux, le prix. Sur le site www.ciel.com ce logiciel vous est annoncé pour 299 € HT avec une réduction de 50€, alors que les principaux distributeurs physiques ou sur l'Internet le prix est le même ou inférieur mais en TTC, c'est-à-dire que Ciel vend son logiciel en direct avec une remise de 50 et 19,6 % plus cher ! Alors nous avons cherché à comprendre... et curieux hasard, en allant sur le site www.ciel.com vous relèverez un onglet « expert-comptable » sur lequel il est proposé à tout membre de la profession de prescrire ce logiciel pour faire économiser 20% du prix publié au client(en fait pour arriver au prix normal du marché... sauf à ennuyer un expert-comptable à se convertir en délégué commercial). Tout cela est une salade bien curieuse qui place un sacré bémol à ce logiciel sur la portée de l'entreprise, sauf à s'entourer d'un professionnel de confiance qui vous forme une bonne fois pour toute et vous pourrez éditer vous-même, pour votre entreprise, un bilan ou une situation à tout moment de l'année. Autant de temps de gagner pour manager les équipes de ventes, apprendre sa documentation et satisfaire ses clients à moindre coût car effectivement une comptabilité complète avec les payes et les immobilisations à 299 €TTC c'est idéal. Au surplus aucun risque d'erreur dès lors qu'une recette est saisie en recette et une dépense en dépense. Pour le traitement fiscal, il suffit de se rapprocher de son conseiller habituel.



F.B.